

## Procès-verbal de l'assemblée générale Du 14 janvier 2023

### Club canin du Val

Siège : Zone artisanale, avenue Veillon  
54480- VAL ET CHÂTILLON

<b>Pièces jointes :</b>	Bilan d'activité 2022 Bilan financier 2022
<b>Ordre du jour :</b>	Bilan D'activité 2022 Démission d'un membre du comité Renouvellement des membres du conseil d'administration Approbation des comptes de l'année 2022 Affectation des résultats
<b>Allocution de bienvenue :</b>	La Présidente Sandra OBELTZ remercie les membres présents d'avoir bien voulu se déplacer en grand nombre Elle salue la présence de la première adjointe Mme GERARD en l'absence de Mr Le Maire La Présidente remercie pour l'implication des membres du club et les bénévoles dans les manifestations qui ont été organisées, notamment le concours cavage qui a été un grand succès.
	<p>Le 14 janvier 2023 à 16H00, les membres du Club du Val se sont réunis à la salle des fêtes de VAL ET CHATILLON en Assemblée Générale sur invitation de la présidente.</p> <p>Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.</p> <p>L'Assemblée était présidée par Mme Sandra OBELTZ, présidente du club. Elle était assistée d'un secrétaire de séance Mr Gilles BABEL.</p> <p>La présidente Mme OBELTZ, a présenté les comptes de l'association, vérifiés par Mr Olivier SCHWER, vérificateur aux comptes (annexe 2 du présent procès-verbal).</p> <p>Plus des 2/3 des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément au statut de l'association.</p>
<b>Bilan d'activité 2022</b>	Le secrétaire du club présente le rapport d'activité (annexe 1): En 2022, le club a organisé : -Le 15 août 2022 participation à la fête du village (jeux enfants, babyfoot géant, démonstration canine, restauration et buvette). - Le 17 et 18 septembre un séminaire Mantrailing

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 1<sup>er</sup> et 02 octobre notre traditionnel concours cavage</li> <li>- Des journées de stage pour chiens catégorisés</li> <li>-En décembre, vente de calendriers</li> </ul>
<b>Présentation des activités du club :</b>	<p>Le club du Val propose à ses adhérents les 5 disciplines suivantes :</p> <p><b>L'école du chiot et l'éducation canine</b> (moniteurs : Sandra OBELTZ, Marc AUBERTIN)</p> <p><b>Section cavage</b> (Ludovic OBELTZ)</p> <p><b>Section recherche utilitaire</b> (Cathie FETTIG)</p> <p><b>Section obéissance</b> (Sandra OBELTZ, Marc AUBERTIN)</p> <p><b>Section cani cross</b> (Ludovic OBELTZ)</p> <p>Certains pratiquent le troupeau et le pistage (individuel)</p>
<b>Renouvellement des membres du conseil d'administration</b>	<p>Mme Chantal MOUGEOT a donné sa démission du poste de trésorière Mme Sylvie BACHER s'est proposée au poste de trésorière</p>
<b>Fixation du montant des cotisations</b>	<p>Les cotisations sont inchangées pour l'année 2023 Le montant des cotisations pour l'année 2023 a été fixé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 90€ par an + 10€ pour un couple</li> <li>-Adhésion cavage : 70€ par an + 10€ pour un couple</li> <li>-Adhésion chiens catégorisés 80€ par an</li> <li>-Inscription libre pour les donateurs</li> <li>-Gratuité pour les membres et les moniteurs du comité</li> </ul>
<b>Rapport financier</b>	<p>Il a été fait lecture du rapport financier avec de nombreuses explications par Sandra OBELTZ (annexe 2 du présent procès-verbal). Mr Oliver SCHWER, vérificateur aux comptes, confirme la bonne tenue des comptes durant l'année 2022.</p>
<b>Budget prévisionnel 2022</b>	<p>Comme les années précédentes il a été attribué 100€ à chaque discipline :</p> <p>École du chiot Éducation Obéissance</p>

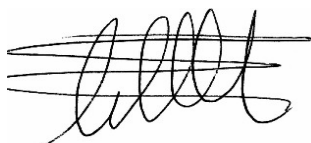
	<p>Section cavage Section recherche utilitaire</p> <p>Les projets pour cette année 2023 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-un concours cavage</li> <li>-La vente de calendriers</li> <li>-Animations canines</li> </ul>
<b>Affectation des résultats :</b>	<p>L'année 2022 a dégagé de substantielles recettes qui nous permettrons d'effectuer des achats tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- matériel pour la réparation des clôtures cassées</li> <li>- 2 barnums pour les futures manifestations</li> <li>- des vestes avec le logo du club</li> <li>- et une friteuse</li> </ul>
<p><b>Questions diverses :</b></p> <p>Aucune question</p>	
<b>Vote de l'assemblée</b>	<p>A l'issue de cette présentation et personne n'ayant émis de remarque particulière, la présidente de séance a mis au vote les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Approbation du rapport moral</u> : cette résolution est adoptée à l'unanimité</li> <li>- <u>Approbation du rapport financier</u> : cette résolution est adoptée à l'unanimité</li> <li>- <u>Élection d'un nouveau membre au conseil d'administration</u> : Le nouveau membre a été élu à l'unanimité</li> </ul>
<b>Intervention de Mr le Maire</b>	<p>En l'absence de Mr Le Maire de Val et Châtillon, c'est Mme Gérard 1<sup>ère</sup> adjointe qui le représentait. Elle a exprimé une grande reconnaissance envers le club pour les animations que nous avons organisées avec succès</p>

<b>Moniteurs et Entraîneurs</b>	<p>Les moniteurs-entraîneurs sont :</p> <p>Cavage : Mr Ludovic OBELTZ</p> <p>École du chiot, éducation : Mr Marc AUBERTIN et Sandra OBELTZ</p> <p>Obéissance : Mr Marc AUBERTIN et Mme Sandra OBELTZ</p> <p>Recherche utilitaire : Mme Cathy FETTING</p> <p>Chiens catégorisés : Mme Sandra OBELTZ et Mr Marc AUBERTIN</p>
<b>Clôture de la séance</b>	<p>L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16H45. Il est dressé le présent procès- verbal de la réunion, signé par la présidente de séance et le secrétaire du club.</p>

A VAL ET CHATILLON, le 14 janvier 2023,

La présidente de séance

Sandra OBELTZ



Le secrétaire du club canin

Gilles BABEL



Pièces jointes en annexe	<p>Annexe 1 : Bilan d'activité</p> <p>Annexe 2 : Rapport financier</p>
--------------------------	--